



L'Atelier du Laser fait le choix de Holacracy avec iGi Partners

L'Atelier du Laser, entreprise spécialiste de la découpe laser, vient d'annoncer son adoption de Holacracy. Né aux USA au début des années 2000 et importé en France par iGi Partners, ce système managérial sera le socle sur lequel l'entreprise compte s'appuyer pour mettre en accord sa philosophie et ses ambitions dans un environnement en constante évolution.

Paris, le 21 mars 2018 - Fondée début 2015, L'Atelier du Laser est une entreprise spécialisée dans la découpe au laser de pièces inox, acier ou aluminium pour le compte d'artisans comme de multinationales, d'1 à 10 000 pièces, livrées dans un délai maximum de 3 jours. Basée à Beaumont-lès-Valence dans le Drôme, l'entreprise connaît un très fort développement. Elle emploie 12 salariés. Soucieuse de bâtir une organisation optimale et transparente, mais aussi capable de s'adapter aux mutations du métier, l'entreprise a choisi d'opter pour Holacracy.

Holacracy, la solution adéquate

Passé d'un chiffre nul à plusieurs millions d'euros en l'espace de quelques mois, Sébastien Di Pasquale, le fondateur de L'Atelier du Laser, s'est tout de suite questionné sur la meilleure organisation à adopter par l'entreprise.

« La forte croissance qui est la nôtre depuis la création m'a immédiatement interrogé sur notre organisation. Personnellement, je voulais à tout prix éviter l'émergence d'une structure pyramidale qui aurait été, selon moi, un frein à notre développement et aux antipodes de la vision que j'avais de l'entreprise lorsque je l'ai créée ».

Pour autant, le choix du passage en Holacracy est le résultat de recherches et d'une réflexion collective mûrie pendant de longs mois.

« A la recherche d'une solution adaptée à notre besoin, je me suis plongé dans la lecture du livre de Brian Robertson sur Holacracy. Lecture suivie d'une rencontre, l'été dernier, avec Bernard Marie Chiquet, le fondateur d'iGi Patners, qui a fini de me convaincre. Depuis, nous avons tous suivi les formations proposées par iGi Partners. Le déploiement de Holacracy dans l'entreprise devient effectif cette semaine ! ».

Un déploiement avec 2 objectifs majeurs

Accompagné par les équipes d'iGi Partners, le déploiement de Holacracy se fera avec 2 ambitions partagées par tous.

« La première idée de ce déploiement repose sur notre volonté de bâtir une organisation équilibrée, efficace et transparente, de sorte que chacun se sente

moteur, partie prenante et puisse avoir droit au chapitre » précise Sébastien Di Pasquale. « Ensuite, même si nous avons connu une très belle réussite depuis 2015, nous avons conscience que notre organisation doit être notre premier argument pour affronter un environnement très concurrentiel et en continue évolution. Holacracy et les conseils d'iGi Partners nous offrent ces garanties ».

À propos d'IGI Partners :

Créée en 2008 par Bernard Marie Chiquet, IGI Partners diffuse, en France, en Europe et au Québec, une nouvelle technologie managériale : Holacracy. Au travers d'accompagnements, de formations et de coaching, iGi Partners apporte une réponse novatrice aux entreprises soucieuses d'évoluer vers un modèle d'organisation et de gouvernance leur permettant de gagner en efficacité, en agilité et en transparence tout en s'appuyant sur des collaborateurs responsabilisés et épanouis. En 2017, iGi Partners a été désigné Premier Provider Holacracy, le 1^{er} au Europe et au monde.

Pour en savoir plus : www.igipartners.com

Contact Presse :

Sandrine Lennes

Sine Nomine

Sandrine.lennes@sinenomine.fr

Tel : 06.82.97.89.04